# Fichiers SIRENE

# Description des variables du fichier StockEtablissement

Valeurs courantes des établissements

Version du 16 septembre 2018





# Table des matières

1 -	Le répertoire Sirene	5
	Contenu du répertoire Sirene à la date d'aujourd'hui	7
	Historique du répertoire Sirene	7
	Définition de l'unité légale	7
2 -	Description des variables	
	activitePrincipaleEtablissement	
	activitePrincipaleRegistreMetiersEtablissement	. 14
	anneeEffectifsEtablissement	
	caractereEmployeurEtablissement	
	codeCedex2Etablissement	
	codeCedexEtablissement	
	codeCommune2Etablissement	
	codeCommuneEtablissement.	
	codePaysEtranger2Etablissement	
	codePaysEtrangerEtablissement	
	codePostal2Etablissement	
	codePostalEtablissement	
	complementAdresse2Etablissement	
	complementAdresseEtablissement	
	dateCreationEtablissement.	
	dateDebut	
	dateDernierTraitementEtablissement	
	denominationUsuelleEtablissement	
	distributionSpeciale2Etablissement	
	distributionSpecialeEtablissement	
	enseigne1Etablissement	. 33
	enseigne2Etablissement	.00
	etablissementSiege.	
	etatAdministratifEtablissement	
	indiceRepetition2Etablissement	
	indiceRepetitionEtablissement	
	libelleCedex2Etablissement	
	libelleCedexEtablissement	
	libelleCommune2Etablissement	
	libelleCommuneEtablissement	
	libelleCommuneEtranger2Etablissement	
	libelleCommuneEtrangerEtablissement.	
	libellePaysEtranger2Etablissement	
	libellePaysEtrangerEtablissement	<del></del> 17
	libelleVoie2EtablissementlibelleVoie2Etablissement	
	libelleVoieEtablissement	
	nic	
	nombrePeriodesEtablissement	
	numeroVoie2Etablissement	
	numeroVoieEtablissement	
	siren	
	siret	
	statutDiffusionEtablissement	
	trancheEffectifsEtablissement	
	typeVoie2Etablissement	
	typeVoieEtablissement	.01

1 - Le répertoire Sirene

## Contenu du répertoire Sirene à la date d'aujourd'hui

Institué par les **articles R. 123-220 à R. 123-234 du code de commerce**, le Répertoire National d'identification des entreprises et des établissements concerne les unités implantées en métropole, dans les DOM et dans les collectivités d'Outre-Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy et Saint-Martin. La gestion de ce répertoire est confiée à l'Insee. Elle est effectuée à travers le système **Sirene** (**S**ystème **Informatique** pour le **R**épertoire des **EN**treprises et des **Et**ablissements).

L'Insee est chargé d'identifier :

- les entrepreneurs individuels exerçant de manière indépendante une profession non salariée (exemple : un commerçant, un médecin),
- les personnes morales de droit privé ou de droit public soumises au droit commercial,
- les institutions et services de l'État et les collectivités territoriales, ainsi que tous leurs établissements.
- les associations dans certains cas.

Sont donc inscrits au répertoire tous les entrepreneurs individuels ou les personnes morales :

- immatriculés au Registre du Commerce et des Sociétés,
- immatriculés au Répertoire des Métiers,
- employant du personnel salarié (à l'exception des particuliers employeurs),
- soumis à des obligations fiscales,
- bénéficiaires de transferts financiers publics.

Toutes les mises à jour d'entreprises et d'établissements (créations, modifications, cessations) enregistrés dans Sirene proviennent des informations déclaratives des entreprises auprès des Centres de Formalités des Entreprises (CFE).

# Historique du répertoire Sirene

Le décret n°73-314 du 14 mars 1973 a confié à l'Insee la tenue du répertoire Sirene.

Le décret n°83-121 du 17 février 1983 a étendu les données du répertoire Sirene :

- aux personnes morales de droit public soumises au droit commercial (entreprises publiques)
- aux personnes morales (ou organismes assimilés comme telles) soumises au droit administratif (comme les institutions et services de l'État, les collectivités territoriales, etc.)

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis.

Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983.

L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

# Définition de l'unité légale

L'unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (Greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI...) pour exister. L'existence d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs (pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales). L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

#### Remarque:

Cette définition de l'unité légale ne doit pas être confondue avec celle de l'entreprise, considérée comme unité statistique.

#### Les données historisées

Sirene conserve tout l'historique des variables dans les cas suivants :

- les informations figurent dans le code de commerce comme, par exemple, la dénomination ;
- les informations sont utiles au sens de l'utilisation statistique comme, par exemple, le caractère employeur ou non de l'unité légale.

Quand une variable est historisée au niveau de l'unité légale, si son pendant existe au niveau de l'établissement, il est également historisé. C'est ainsi qu'on dispose de :

- l'historique du statut employeur d'une unité légale donnée ;
- l'historique du statut employeur de chacun des établissements qui dépendent de cette unité légale.

L'historisation des variables du répertoire Sirene a été mise en œuvre à partir de 2005.

#### Variables historisées au niveau de l'unité légale

Les variables historisées au niveau de l'unité légale sont les suivantes :

- La dénomination pour les personnes morales ;
- Le nom de naissance pour les personnes physiques ;
- Le nom d'usage pour les personnes physiques ;
- La dénomination usuelle ;
- La catégorie juridique ;
- L'état :
- Le Nic du siège ;
- L'activité principale ;
- Le caractère employeur ;
- L'appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS).

#### Variables historisées au niveau de l'établissement

Les variables historisées au niveau de l'établissement sont les suivantes :

- L'enseigne ;
- La dénomination usuelle ;
- L'activité principale de l'établissement ;
- L'état ;
- Le caractère employeur de l'établissement.

#### Définition de l'historique

L'historique se présente comme une liste de périodes distinctes les unes des autres.

Une période est définie par une date de début et une date de fin, pour un Siren ou un Siret (Siren+Nic) donné.

La date de fin d'une période correspond à la veille du début de la période suivante.

Au cours d'une période, toutes les valeurs des variables historisées sont constantes.

Pour chaque Siren ou Siret, le fichier contient autant de lignes que de périodes.

Pour chaque variable historisée, une indicatrice de changement donne l'information sur une modification par rapport à la période précédente (si l'indicatrice est à true, il y a eu changement par rapport à la période précédente).

Quel que soit le nombre de périodes, le fichier a toujours la même structure.

La date 1900-01-01 correspond dans la très grande majorité des cas à une date manquante, comme la valeur null.

Les dates de début et de fin sont issues des historiques des variables concernées et par conséquent le résultat de gestions successives depuis la création du répertoire Sirene.

La cohérence entre les dates des différentes variables n'est pas obligatoirement assurée. En conséquence, les premières périodes peuvent avoir des valeurs de variables historisées à null juste par construction.

Les dates de ces périodes sont des dates d'effet (par opposition aux dates de traitement).

2 - Description des variables

# activitePrincipaleEtablissement

#### Libellé

Activité principale de l'établissement pendant la période

## **Description**

Lors de son inscription au répertoire, l'Insee attribue à tout établissement un code dit « APE » sur la base de la description de l'activité principale faite par le déclarant. Ce code est modifiable au cours de la vie de l'établissement en fonction des déclarations de l'exploitant.

Pour chaque établissement, il existe à un instant donné un seul code « APE ». Il est attribué selon la nomenclature en vigueur. La nomenclature en vigueur est la Naf Rév2 et ce depuis le 1er Janvier 2008. Chaque code comporte 2 chiffres, un point, 2 chiffres et une lettre. Tous les établissements actifs au 01/01/2008 ont eu leur code APE recodé dans la nouvelle nomenclature, ainsi de très nombreux établissements ont une période débutant à cette date.

Au moment de la déclaration de l'entreprise, il peut arriver que l'Insee ne soit pas en mesure d'attribuer le bon code APE : la modalité 00.00Z peut alors être affectée provisoirement.

\*Historique\*

Le code APE est historisé depuis le 01/01/2005.

La règle d'historisation des données d'activité est la suivante :

- Pour les établissements avant 31/12/2004, seul le dernier code activité connu figure, dans la nomenclature en vigueur à la date de fermeture.
- Pour les établissements après le 01/01/2005 et fermés avant le 31/12/2007, l'historique des codes attribués sur la période est disponible.
- Pour les établissements ouverts après le 01/01/2005 et toujours ouverts le 01/01/2008, l'historique intègre le changement de nomenclature.
- Pour les établissements ouverts après le 01/01/2008, l'historique comprend les modifications apportées au cours de la vie de l'établissement.

L'APE peut être à null (cas des unités purgées - pour des raisons de capacité de stockage des données, les données concernant les entreprises cessées avant le 31/12/2002 ont été purgées -, première date de début de l'APE postérieure à la première date de début d'une autre variable historisée).

Longueur: 6

# **Type**

Liste de codes

La variable nomenclatureActivitePrincipaleEtablissement indique à quelle nomenclature d'activité appartient le code.

\*Lien vers la Nomenclature d'Activités Française\*

# activitePrincipaleRegistreMetiersEtablissement

#### Libellé

Activité exercée par l'artisan inscrit au registre des métiers

# **Description**

Cette variable désigne le code de l'activité exercée par l'artisan inscrit au registre des métiers selon la Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat (NAFA).

Longueur: 6

# **Type**

Liste de codes

\*Lien vers la Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat (NAFA)\*

https://www.entreprises.gouv.fr/secteurs-professionnels/artisanat/la-nafa

# anneeEffectifsEtablissement

#### Libellé

Année de validité de la tranche d'effectif salarié de l'établissement

# **Description**

Seule la dernière année de mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement est donnée si celle-ci est inférieure ou égale à l'année d'interrogation-3. Ainsi une interrogation en 2018 ne renverra la dernière année de mise à jour de l'effectif que si cette année est supérieure ou égale à 2015.

## **Type**

Date

Format AAAA

# caractereEmployeurEtablissement

#### Libellé

Caractère employeur de l'établissement

#### **Description**

Lors de sa formalité d'ouverture, le déclarant indique si l'établissement aura ou non des employés. Par la suite, le déclarant peut également faire des déclarations de prise d'emploi et de fin d'emploi. La prise en compte d'une déclaration de prise d'emploi bascule immédiatement l'établissement en « employeur ».

Inversement, lorsqu'une déclaration de fin d'emploi est traitée, l'établissement devient « non employeur ».

Pour chaque établissement, il existe à un instant donné un seul code « employeur ».

Cette variable est historisée pour les établissements qui étaient ouverts en 2005 et pour ceux ouverts ultérieurement.

## **Type**

Liste de codes

O : établissement employeur N : établissement non employeur

null: sans objet

# codeCedex2Etablissement

#### Libellé

Code cedex de l'adresse secondaire

# **Description**

Dans le cas où l'établissement dispose d'une entrée secondaire, c'est un élément constitutif de l'adresse secondaire.

Cette variable est facultative.

Longueur: 9

## **Type**

# codeCedexEtablissement

## Libellé

Code cedex

# **Description**

Cette variable un élément constitutif de l'adresse.

Elle est facultative.

Longueur: 9

# **Type**

## codeCommune2Etablissement

#### Libellé

Code commune de l'adresse secondaire

#### **Description**

Dans le cas où l'établissement dispose d'une entrée secondaire, cette variable désigne le code de la commune de l'adresse secondaire de l'établissement, hors adresse à l'étranger.

Le code commune correspond au code commune existant à la date de la mise à disposition : toute modification du code officiel géographique est répercutée sur la totalité des établissements (même ceux fermés) correspondant à ce code commune.

Pour les établissements localisés à l'étranger, la variable codeCommune2Etablissement est à null.

Longueur: 5

## **Type**

Liste de codes

\*Lien vers le code officiel géographique\*

# codeCommuneEtablissement

#### Libellé

Code commune de l'établissement

## **Description**

Cette variable désigne le code de la commune de localisation de l'établissement, hors adresse à l'étranger .

Le code commune correspond au code commune existant à la date de la mise à disposition : toute modification du code officiel géographique est répercutée sur la totalité des établissements (même ceux fermés) correspondant à ce code commune.

Pour les établissements localisés à l'étranger, la variable codeCommuneEtablissement est à null.

Longueur: 5

## **Type**

Liste de codes

\*Lien vers le code officiel géographique\*

# codePaysEtranger2Etablissement

#### Libellé

Code pays de l'adresse secondaire pour un établissement situé à l'étranger

## **Description**

Dans le cas où l'établissement dispose d'une entrée secondaire, cette variable désigne le code du pays de localisation de l'adresse secondaire de l'établissement pour les adresses à l'étranger.

La variable codePaysEtranger2Etablissement commence toujours par 99 si elle est renseignée. Les 3 caractères suivants sont le code du pays étranger.

Longueur: 5

## **Type**

Liste de codes

\*Lien vers le code officiel géographique\*

# codePaysEtrangerEtablissement

#### Libellé

Code pays pour un établissement situé à l'étranger

# **Description**

Cette variable désigne le code du pays de localisation de l'établissement pour les adresses à l'étranger. La variable codePaysEtrangerEtablissement commence toujours par 99 si elle est renseignée. Les 3 caractères suivants sont le code du pays étranger.

Longueur: 5

## **Type**

Liste de codes

\*Lien vers le code officiel géographique\*

## codePostal2Etablissement

#### Libellé

Code postal de l'adresse secondaire

# **Description**

Dans le cas où l'établissement dispose d'une entrée secondaire, cette variable désigne le code postal de l'adresse secondaire de l'établissement.

Pour les adresses à l'étranger (codeCommune2Etablissement commence par 99), cette variable est à null.

Longueur: 5

## **Type**

## codePostalEtablissement

#### Libellé

Code postal

# **Description**

Cette variable désigne le code postal de l'adresse de l'établissement.

Pour les adresses à l'étranger (codeCommuneEtablissement commence par 99), cette variable est à null.

Longueur: 5

# **Type**

# complementAdresse2Etablissement

#### Libellé

Complément d'adresse secondaire

# **Description**

Dans le cas où l'établissement dispose d'une entrée secondaire, cette variable est un élément constitutif de l'adresse secondaire.

C'est une variable facultative qui précise l'adresse secondaire avec :

- une indication d'étage, d'appartement, de porte, de N° de boîte à lettres,
- la désignation d'un bâtiment, d'un escalier, d'une entrée, d'un bloc,
- le nom d'une résidence, d'un ensemble...

Longueur: 38

## **Type**

# complement Adresse Etablissement

#### Libellé

Complément d'adresse

# **Description**

Cette variable est un élément constitutif de l'adresse.

C'est une variable facultative qui précise l'adresse avec :

- une indication d'étage, d'appartement, de porte, de N° de boîte à lettres,
- la désignation d'un bâtiment, d'un escalier, d'une entrée, d'un bloc,
- le nom d'une résidence, d'un ensemble...

Longueur: 38

## **Type**

## dateCreationEtablissement

#### Libellé

Date de création de l'établissement

## **Description**

Pour les établissements des unités purgées (unitePurgeeUniteLegale=true) : si la date de création est au 01/01/1900 dans Sirene la date est forcée à null.

Dans tous les autres cas, la date de création n'est jamais à null. Si elle est non renseignée, elle sera au 01/01/1900.

La date de création ne correspond pas obligatoirement à dateDebut de la première période de l'établissement, certaines variables historisées pouvant posséder des dates de début soit au 1900-01-01, soit antérieures à la date de création.

Longueur: 10

## **Type**

Date

Format AAAA-MM-JJ

#### dateDebut

#### Libellé

Date de début d'une période d'historique d'un établissement

## **Description**

Date de début de la période au cours de laquelle toutes les variables historisées de l'établissement restent inchangées.

La date 1900-01-01 signifie : date non déterminée.

dateDebut peut-être vide uniquement pour les établissements des unités purgées (cf. variable unitePurgeeUniteLegale dans le descriptif des variables du fichier StockUniteLegale).

La date de début de la période la plus ancienne ne correspond pas obligatoirement à la date de création de l'établissement, certaines variables historisées pouvant posséder des dates de début soit au 1900-01-01 soit antérieures à la date de création.

Longueur: 10

## **Type**

Date

Format AAAA-MM-JJ

# dateDernierTraitementEtablissement

#### Libellé

Date du dernier traitement de l'établissement dans le répertoire Sirene

# **Description**

Cette date peut concerner des mises à jour de données du répertoire Sirene qui ne sont pas diffusées par API Sirene.

Cette variable peut être à null.

## **Type**

Date

Format AAAA-MM-JJ

## denominationUsuelleEtablissement

#### Libellé

Dénomination usuelle de l'établissement

## **Description**

Cette variable désigne le nom sous lequel l'établissement est connu du grand public.

Cet élément d'identification de l'établissement a été enregistré au niveau établissement depuis l'application de la norme d'échanges CFE de 2008. Avant la norme 2008, la dénomination usuelle était enregistrée au niveau de l'unité légale sur trois champs (cf. variables denominationUsuelle1UniteLegale à denominationUsuelle3UniteLegale dans le descriptif des variables du fichier StockUniteLegale).

Cette variable est historisée.

Longueur: 100

## **Type**

# distributionSpeciale2Etablissement

#### Libellé

Distribution spéciale de l'adresse secondaire de l'établissement

#### **Description**

Dans le cas où l'établissement dispose d'une entrée secondaire, la distribution spéciale reprend les éléments particuliers qui accompagnent l'adresse secondaire de distribution spéciale. C'est un élément constitutif de l'adresse secondaire.

Cette variable est facultative.

Longueur: 26

## **Type**

Texte

\*Exemples de début de modalités attendues\*

BP : Boîte postale

TSA: Tri par service à l'arrivée

LP: Local postal

RP: Référence postale SP: Secteur postal CP: Case postale CE: Case entreprise CS: Course spéciale

POSTE RESTANTE CEDEX : Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle CIDEX : Courrier individuel à distribution exceptionnelle

CASE, NIVEAU: Mots utilisés pour la distribution interne du courrier à LA DEFENSE

CASIER : Utilisé pour le centre commercial des Quatre Temps SILIC, SENIA, MAREE, FLEURS... : Utilisés sur le site de Rungis

# distributionSpecialeEtablissement

#### Libellé

Distribution spéciale de l'établissement

## **Description**

La distribution spéciale reprend les éléments particuliers qui accompagnent une adresse de distribution spéciale. C'est un élément constitutif de l'adresse.

Cette variable est facultative.

Longueur: 26

## **Type**

Texte

\*Exemples de début de modalités attendues\*

BP: Boîte postale

TSA: Tri par service à l'arrivée

LP: Local postal RP: Référence postale SP: Secteur postal CP: Case postale CE: Case entreprise CS: Course spéciale POSTE RESTANTE

CEDEX : Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle CIDEX : Courrier individuel à distribution exceptionnelle

CASE, NIVEAU: Mots utilisés pour la distribution interne du courrier à LA DEFENSE

CASIER: Utilisé pour le centre commercial des Quatre Temps SILIC, SENIA, MAREE, FLEURS...: Utilisés sur le site de Rungis

# enseigne1Etablissement

#### Libellé

Première ligne d'enseigne de l'établissement

## **Description**

Les trois variables enseigne1Etablissement, enseigne2Etablissement et enseigne3Etablissement contiennent la ou les enseignes de l'établissement.

L'enseigne identifie l'emplacement ou le local dans lequel est exercée l'activité. Un établissement peut posséder une enseigne, plusieurs enseignes ou aucune.

L'analyse des enseignes et de son découpage en trois variables dans Sirene montre deux cas possibles : soit les 3 champs concernent 3 enseignes bien distinctes, soit ces trois champs correspondent au découpage de l'enseigne qui est déclarée dans la liasse (sur un seul champ) avec une continuité des trois champs.

\*Exemples\*

SIRET=53053581400178

"enseigne1Etablissement": "LES SERRURIERS DES YVELINES LES VITRIERS DES YVELI",

"enseigne2Etablissement": "NES LES CHAUFFAGISTES DES YVELINES LES PLATRIERS D",

"enseigne3Etablissement": "ES YVELINES LES ELECTRICIENS DES YVELINES...."

SIRET=05439181800033

"enseigne1Etablissement": "HALTE OCCASIONS",

"enseigne2Etablissement": "OUTRE-MER LOCATION",

"enseigne3Etablissement": "OUTRE-MER TRANSIT".

Cette variable est historisée.

Longueur: 50

## **Type**

Texte

en lettres capitales

# enseigne2Etablissement

#### Libellé

Deuxième ligne d'enseigne de l'établissement

## **Description**

Les trois variables enseigne1Etablissement, enseigne2Etablissement et enseigne3Etablissement contiennent la ou les enseignes de l'établissement.

L'enseigne identifie l'emplacement ou le local dans lequel est exercée l'activité. Un établissement peut posséder une enseigne, plusieurs enseignes ou aucune.

L'analyse des enseignes et de son découpage en trois variables dans Sirene montre deux cas possibles : soit les 3 champs concernent 3 enseignes bien distinctes, soit ces trois champs correspondent au découpage de l'enseigne qui est déclarée dans la liasse (sur un seul champ) avec une continuité des trois champs.

\*Exemples\*

SIRET=53053581400178

"enseigne1Etablissement": "LES SERRURIERS DES YVELINES LES VITRIERS DES YVELI",

"enseigne2Etablissement": "NES LES CHAUFFAGISTES DES YVELINES LES PLATRIERS D",

"enseigne3Etablissement": "ES YVELINES LES ELECTRICIENS DES YVELINES...."

#### SIRET=05439181800033

"enseigne1Etablissement": "HALTE OCCASIONS",

"enseigne2Etablissement": "OUTRE-MER LOCATION",

"enseigne3Etablissement": "OUTRE-MER TRANSIT".

Cette variable est historisée.

Longueur: 50

## **Type**

Texte

en lettres capitales

# enseigne3Etablissement

#### Libellé

Troisième ligne d'enseigne de l'établissement

## **Description**

Les trois variables enseigne1Etablissement, enseigne2Etablissement et enseigne3Etablissement contiennent la ou les enseignes de l'établissement.

L'enseigne identifie l'emplacement ou le local dans lequel est exercée l'activité. Un établissement peut posséder une enseigne, plusieurs enseignes ou aucune.

L'analyse des enseignes et de son découpage en trois variables dans Sirene montre deux cas possibles : soit les 3 champs concernent 3 enseignes bien distinctes, soit ces trois champs correspondent au découpage de l'enseigne qui est déclarée dans la liasse (sur un seul champ) avec une continuité des trois champs.

\*Exemples\*

SIRET=53053581400178

"enseigne1Etablissement": "LES SERRURIERS DES YVELINES LES VITRIERS DES YVELI",

"enseigne2Etablissement": "NES LES CHAUFFAGISTES DES YVELINES LES PLATRIERS D",

"enseigne3Etablissement": "ES YVELINES LES ELECTRICIENS DES YVELINES...."

#### SIRET=05439181800033

"enseigne1Etablissement": "HALTE OCCASIONS",

"enseigne2Etablissement": "OUTRE-MER LOCATION",

"enseigne3Etablissement": "OUTRE-MER TRANSIT".

Cette variable est historisée.

Longueur: 50

## **Type**

Texte

en lettres capitales

# etablissementSiege

#### Libellé

Qualité de siège ou non de l'établissement

# **Description**

C'est une variable booléenne qui indique si l'établissement est le siège ou non de l'unité légale.

Variable calculée toujours renseignée.

# **Type**

Texte

Valeurs possibles:

true

false

#### etatAdministratifEtablissement

#### Libellé

État administratif de l'établissement

### **Description**

Lors de son inscription au répertoire, un établissement est, sauf exception, à l'état « Actif ». Le passage à l'état « Fermé » découle de la prise en compte d'une déclaration de fermeture.

À noter qu'un établissement fermé peut être rouvert.

En règle générale, la première période d'historique d'un établissement correspond à un etatAdministratifUniteLegale égal à « Actif ». Toutefois, l'état administratif peut être à null (première date de début de l'état postérieure à la première date de début d'une autre variable historisée).

### **Type**

Liste de codes

A : Actif F : Fermé

# indiceRepetition2Etablissement

#### Libellé

Indice de répétition dans la voie pour l'adresse secondaire

## **Description**

Cette variable un élément constitutif de l'adresse secondaire. Cette variable est facultative. Elle doit être associée à la variable numeroVoie2Etablissement.

Longueur: 1

### **Type**

# indice Repetition E tablis s ement

#### Libellé

Indice de répétition dans la voie

## **Description**

Cette variable un élément constitutif de l'adresse.

Cette variable est facultative.

Elle doit être associée à la variable numeroVoieEtablissement.

Longueur: 1

### **Type**

### libelleCedex2Etablissement

#### Libellé

Libellé du code cedex de l'adresse secondaire

## **Description**

Cette variable indique le libellé correspondant au code cedex de l'adresse secondaire de l'établissement si celui-ci est non null. Ce libellé est le libellé utilisé dans la ligne 6 d'adresse pour l'acheminement postal.

Longueur: 100

### **Type**

Texte

### **libelleCedexEtablissement**

#### Libellé

Libellé du code cedex

## **Description**

Cette variable indique le libellé correspondant au code cedex de l'établissement si celui-ci est non null. Ce libellé est le libellé utilisé dans la ligne 6 d'adresse pour l'acheminement postal.

Longueur: 100

### **Type**

Texte

### libelleCommune2Etablissement

#### Libellé

Libellé de la commune de l'adresse secondaire

#### **Description**

Cette variable indique le libellé de la commune de l'adresse secondaire de l'établissement si celui-ci n'est pas à l'étranger. C'est un élément constitutif de l'adresse.

Longueur: 100

### **Type**

Texte

### **libelleCommuneEtablissement**

#### Libellé

Libellé de la commune

## **Description**

Cette variable indique le libellé de la commune de localisation de l'établissement si celui-ci n'est pas à l'étranger. C'est un élément constitutif de l'adresse.

Longueur: 100

### **Type**

Texte

## libelleCommuneEtranger2Etablissement

#### Libellé

Libellé de la commune de l'adresse secondaire pour un établissement situé à l'étranger

### **Description**

Dans le cas où l'établissement dispose d'une entrée secondaire, cette variable est un élément constitutif de l'adresse secondaire pour les établissements situés sur le territoire étranger (la variable codeCommune2Etablissement est vide).

Longueur: 100

### **Type**

Texte

# libelleCommuneEtrangerEtablissement

#### Libellé

Libellé de la commune pour un établissement situé à l'étranger

## **Description**

Cette variable est un élément constitutif de l'adresse pour les établissements situés sur le territoire étranger (la variable codeCommuneEtablissement est vide).

Longueur: 100

### **Type**

Texte

# libellePaysEtranger2Etablissement

#### Libellé

Libellé du pays de l'adresse secondaire pour un établissement situé à l'étranger

## **Description**

Cette variable indique le libellé du pays de localisation de l'adresse secondaire de l'établissement si celui-ci est à l'étranger.

C'est un élément constitutif de l'adresse.

Longueur: 100

### **Type**

Texte

# libellePaysEtrangerEtablissement

#### Libellé

Libellé du pays pour un établissement situé à l'étranger

## **Description**

Cette variable indique le libellé du pays de localisation de l'établissement si celui-ci est à l'étranger. C'est un élément constitutif de l'adresse.

Longueur: 100

### **Type**

Texte

### libelleVoie2Etablissement

#### Libellé

Libellé de voie de l'adresse secondaire

## **Description**

Cette variable indique le libellé de la voie de l'adresse secondaire de l'établissement. C'est un élément constitutif de l'adresse secondaire.

Cette variable est facultative : elle n'est pas toujours renseignée, en particulier dans les petites communes.

Longueur: 100

### **Type**

Texte en lettres capitales

### **libelleVoieEtablissement**

#### Libellé

Libellé de voie

## **Description**

Cette variable indique le libellé de voie de la commune de localisation de l'établissement. C'est un élément constitutif de l'adresse.

Cette variable est facultative : elle n'est pas toujours renseignée, en particulier dans les petites communes.

Longueur: 100

### **Type**

Texte

#### nic

#### Libellé

Numéro interne de classement de l'établissement

### **Description**

Le numéro interne de classement permet de distinguer les établissements d'une même entreprise. Il est composé de 5 chiffres. Associé au Siren, il forme le Siret de l'établissement. Il est composé de quatre chiffres et d'un cinquième qui permet de contrôler la validité du numéro Siret.

Le Nic est attribué une seule fois au sein de l'entreprise. Si l'établissement ferme, son Nic ne peut être réattribué à un nouvel établissement.

Longueur: 5

### **Type**

### nombrePeriodesEtablissement

#### Libellé

Nombre de périodes de l'établissement

### **Description**

Cette variable donne le nombre de périodes [dateDebut,dateFin] de l'établissement. Chaque période correspond à l'intervalle de temps pendant lequel la totalité des variables historisées de l'établissement n'ont pas été modifiées.

Les dates de ces périodes sont des dates d'effet (et non des dates de traitement).

Longueur: 2

### **Type**

Numérique

# nomenclatureActivitePrincipaleEtablissement

#### Libellé

Nomenclature d'activité de la variable activitePrincipaleEtablissement

## **Description**

Cette variable indique la nomenclature d'activité correspondant à la variable activitePrincipaleEtablissement. (cf. activitePrincipaleEtablissement)

Longueur: 8

### **Type**

Liste de codes

NAFRev2 NAFRev1 NAF1993 NAP

### numeroVoie2Etablissement

#### Libellé

Numéro de la voie de l'adresse secondaire

## **Description**

C'est un élément constitutif de l'adresse secondaire.

Cette variable est facultative.

Si plusieurs numéros de voie sont indiqués (5-7, 5 à 7 ...), l'information complète (5-7) ou (5 à 7) figure en complément d'adresse et le premier des numéros (5 dans l'exemple) est porté dans la variable numeroVoieEtablissement.

Longueur: 4

### **Type**

### numeroVoieEtablissement

#### Libellé

Numéro de voie

## **Description**

C'est un élément constitutif de l'adresse.

Cette variable est facultative.

Si plusieurs numéros de voie sont indiqués (5-7, 5 à 7 ...), l'information complète (5-7) ou (5 à 7) figure en complément d'adresse et le premier des numéros (5 dans l'exemple) est porté dans la variable numeroVoieEtablissement.

Longueur: 4

#### **Type**

#### siren

#### Libellé

Numéro Siren

### **Description**

Un numéro d'identité de l'unité légale est attribué par l'Insee à toutes les personnes physiques ou morales inscrites au répertoire ainsi qu'à leurs établissements : le numéro Siren. Ce numéro unique est « attribué soit à l'occasion des demandes d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou des déclarations effectuées au répertoire des métiers, soit à la demande d'administrations » (article R123-224 du code de commerce). Lors de sa création, une unité légale se voit attribuer un numéro Siren de 9 chiffres.

#### \*Règles de gestion\*

Les entrepreneurs individuels, ou personnes physiques, conservent le même numéro Siren jusqu'à leur décès. Les sociétés, ou personnes morales, perdent la personnalité juridique au moment de la cessation de l'activité de l'entreprise. Si l'activité devait reprendre ultérieurement, un nouveau numéro Siren sera attribué. Les numéros d'identification sont uniques : lorsqu'un numéro Siren a été attribué, il ne peut pas être réutilisé et attribué à une nouvelle unité légale, même lorsque l'activité a cessé.

#### \*Historique\*

Même si la mise en place du répertoire Sirene remonte à 1973, toutes les unités légales, y compris celles créées avant cette date, disposent d'un numéro Siren pour le secteur privé non agricole. En 1983, le champ du répertoire Sirene et l'obligation d'immatriculation ont été étendus aux institutions et services de l'État et aux collectivités territoriales.

En 1993, le champ du répertoire Sirene et l'obligation d'immatriculation ont été étendus au secteur privé agricole.

Longueur: 9

### **Type**

#### siret

#### Libellé

Numéro Siret

### **Description**

Le numéro Siret est le numéro unique d'identification attribué à chaque établissement par l'Insee. Ce numéro est un simple numéro d'ordre, composé de 14 chiffres non significatifs : les neuf premiers correspondent au numéro Siren de l'entreprise dont l'établissement dépend et les cinq derniers à un numéro interne de classement (Nic).

Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité. L'établissement est fermé quand l'activité cesse dans l'établissement concerné ou lorsque l'établissement change d'adresse.

Longueur: 14

### **Type**

### statutDiffusionEtablissement

### Libellé

Statut de diffusion de l'établissement

## **Description**

Seuls les établissements diffusibles sont accessibles à tout public (statutDiffusionEtablissement=O).

Longueur: 1

### **Type**

Liste de codes

O : établissement faisant partie de la diffusion publique

#### trancheEffectifsEtablissement

#### Libellé

Tranche d'effectif salarié de l'établissement

### **Description**

Il s'agit d'une variable statistique, millésimée au 31/12 d'une année donnée (voir variable anneeEffectifsEtablissement).

Longueur: 2

### **Type**

Liste de codes

NN : Etablissement non employeur (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12)

00 : 0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)

01 : 1 ou 2 salariés

02:3 à 5 salariés

03:6 à 9 salariés

11 : 10 à 19 salariés

12 : 20 à 49 salariés

21:50 à 99 salariés

22 : 100 à 199 salariés

31 : 200 à 249 salariés

32 : 250 à 499 salariés 41 : 500 à 999 salariés

42 : 1 000 à 1 999 salariés

42 . 1 000 a 1 999 Salailes

51 : 2 000 à 4 999 salariés

52 : 5 000 à 9 999 salariés

53 : 10 000 salariés et plus

### typeVoie2Etablissement

#### Libellé

Type de voie de l'adresse secondaire

### **Description**

Cette variable est un élément constitutif de l'adresse secondaire.

Longueur: 4

Si le type de voie est d'une longueur inférieure ou égale à 4 caractères, le type de voie n'est pas abrégé. Ainsi, RUE ou QUAI sont écrits tels quels, alors que AVENUE est abrégée en AV.

### **Type**

Liste de codes

\*Liste des types de voie normalisés\*

ALL: Allée AV: Avenue BD: Boulevard CAR: Carrefour CHE: Chemin CHS: Chaussée CITE: Cité COR: Corniche CRS: Cours DOM: Domaine DSC: Descente ECA: Ecart ESP: Esplanade FG: Faubourg GR: Grande Rue HAM: Hameau HLE: Halle IMP: Impasse LD: Lieu dit LOT: Lotissement MAR: Marché MTE: Montée

MTE : Montée PAS : Passage PL : Place PLN : Plaine PLT : Plateau PRO: Promenade PRV: Parvis QUA: Quartier QUAI: Quai RES: Résidence RLE: Ruelle ROC: Rocade RPT: Rond Point RTE: Route RUE: Rue

SEN: Sente -Sentier

SQ : Square TPL : Terre-plein TRA : Traverse VLA : Villa VLGE : Village

" " : sans objet ou autre

### typeVoieEtablissement

#### Libellé

Type de voie

### **Description**

C'est un élément constitutif de l'adresse.

Longueur: 4

Si le type de voie est d'une longueur inférieure ou égale à 4 caractères, le type de voie n'est pas abrégé. Ainsi, RUE ou QUAI sont écrits tels quels, alors que AVENUE est abrégée en AV.

### **Type**

Liste de codes

\*Liste des types de voie normalisés\*

ALL: Allée AV: Avenue BD: Boulevard CAR: Carrefour CHE: Chemin CHS: Chaussée CITE: Cité COR: Corniche CRS: Cours DOM: Domaine DSC: Descente ECA: Ecart ESP: Esplanade FG: Faubourg GR: Grande Rue HAM: Hameau HLE: Halle IMP: Impasse LD : Lieu dit LOT: Lotissement MAR: Marché

LOT : Lotissement MAR : Marché MTE : Montée PAS : Passage PL : Place PLN : Plaine PLT : Plateau PRO : Promenade PRV: Parvis
QUA: Quartier
QUAI: Quai
RES: Résidence
RLE: Ruelle
ROC: Rocade
RPT: Rond Point
RTE: Route
RUE: Rue

SEN: Sente -Sentier

SQ : Square TPL : Terre-plein TRA : Traverse VLA : Villa VLGE : Village

" " : sans objet ou autre





